



RAPPORT DE GOUVERNANCE ET DE DURABILITÉ

2022

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 240 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.

Signatory of:



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises, ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

Certified



Corporation

© Ethos, mai 2023

Imprimé sur papier recyclé 100% à base de vieux papiers, certifié « Blauer Engel ».

www.ethosfund.ch

Table des matières

LES PRINCIPES D'ETHOS POUR L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE	4
CHIFFRES CLÉS 2022	5
GOVERNANCE D'ENTREPRISE 2022	7
1. LE GROUPE ETHOS	8
1.1 STRUCTURE ET GOUVERNANCE	8
1.2 RÉPARTITION DES RÔLES DES PRÉSIDENTS	9
2. FONDATION ETHOS	10
2.1 MEMBRES	10
2.2 BUTS ET STRUCTURE	10
2.3 CONSEIL DE FONDATION	12
2.4 DIRECTION ET ADMINISTRATION	15
2.5 RAPPORT DE RÉMUNÉRATION	16
2.6 PARTICIPATION	16
2.7 ORGANE DE RÉVISION	16
2.8 POLITIQUE D'INFORMATION	16
3. ETHOS SERVICES	17
3.1 BUT	17
3.2 STRUCTURE	17
3.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION	19
3.4 DIRECTION ET ADMINISTRATION	22
3.5 RAPPORT DE RÉMUNÉRATION	24
3.6 ORGANE DE RÉVISION	26
3.7 POLITIQUE D'INFORMATION	26
RAPPORT DE DURABILITÉ ET CLIMATIQUE D'ETHOS	27
4. LA RESPONSABILITÉ SOCIALE	28
5. LA RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE	29
6. LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	31
7. LE RAPPORT CLIMATIQUE	32
7.1 GOUVERNANCE CLIMATIQUE	32
7.2 RISQUES ET OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES	33
7.3 STRATÉGIE CLIMATIQUE	35
7.4 INDICATEURS CLIMATIQUES	36

Les principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable

PRINCIPE 1 : AGIR EN INVESTISSEUR RESPONSABLE

En tant qu’investisseur socialement responsable, Ethos veille à conduire ses activités en respectant les meilleures pratiques en matière d’éthique des affaires. Cela suppose d’être indépendant, professionnel et transparent dans l’ensemble de ses activités. Conscient de sa responsabilité fiduciaire, Ethos cherche à offrir un rendement à long terme aux investisseurs de ses fonds de placement.

PRINCIPE 2 : EXCLURE LES SOCIÉTÉS DONT LES PRODUITS SONT INCOMPATIBLES AVEC LES VALEURS DÉFINIES

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos exclut les sociétés dont les produits sont incompatibles avec les valeurs des membres de la Fondation telles qu’énoncées dans sa Charte.

PRINCIPE 3 : EXCLURE LES SOCIÉTÉS DONT LE COMPORTEMENT VIOLE GRAVEMENT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DÉFINIS

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos exclut les sociétés dont le comportement viole les principes fondamentaux d’éthique et de développement durable.

PRINCIPE 4 : EVALUER LES SOCIÉTÉS SELON DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos investit en priorité dans les sociétés et les débiteurs qui bénéficient d’une évaluation ESG supérieure à la moyenne.

PRINCIPE 5 : PRENDRE EN COMPTE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA POLITIQUE DE PLACEMENT

Ethos investit en priorité dans les sociétés à faible intensité carbone. Sa politique de placement en la matière se fonde sur l’élaboration d’un rating carbone Ethos des sociétés et le dialogue actionnarial concernant

leur stratégie environnementale, de même que la réduction et la publication de l’empreinte carbone de ses fonds de placement.

PRINCIPE 6 : EVALUER LES SOCIÉTÉS SELON LEUR IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Ethos favorise l’investissement dans des entreprises qui proposent des produits et services ayant un impact positif d’un point de vue social et/ou environnemental. Sa politique de placement en la matière se fonde sur une méthodologie qui recense les secteurs d’activités considérés comme ayant un impact positif.

PRINCIPE 7 : EXERCER LES DROITS DE VOTE D’ACTIONNAIRE

Ethos exerce systématiquement ses droits de vote d’actionnaire conformément à ses lignes directrices de vote fondées sur les meilleures pratiques en matière de gouvernement d’entreprise. Les lignes directrices de vote et les positions de vote sont communiquées sur internet.

PRINCIPE 8 : ENGAGER UN DIALOGUE ACTIONNARIAL AVEC LES INSTANCES DIRIGEANTES DES SOCIÉTÉS

Ethos engage un dialogue direct avec les sociétés suisses cotées sur les problématiques ESG. Sur le plan international, Ethos soutient les initiatives collectives qui sont en ligne avec sa Charte.

PRINCIPE 9 : INTENSIFIER LES MESURES D’ACTIONNARIAT ACTIF SI NÉCESSAIRE

Ethos peut intensifier les mesures d’actionnariat actif en intervenant en assemblée générale, en présentant des résolutions d’actionnaire, en se regroupant avec d’autres actionnaires ou en ayant recours à la justice. De telles mesures sont prises lorsque le dialogue est bloqué et qu’il est nécessaire de défendre les intérêts à long terme des actionnaires et des autres parties prenantes.

Chiffres clés 2022

	2022	2021	2020	2019	2018	
FONDATION ETHOS	FINANCES					
	Revenus	1'457'043	1'128'508	688'121	585'297	483'344
	Dépenses	-652'390	-524'594	-437'266	-361'927	-426'755
	Résultat net	691'963	513'862	218'325	214'075	54'140
	Fonds propres	2'999'583	2'307'620	1'793'758	1'575'432	1'361'357
	MEMBRES					
	Nombre de membres	245	232	231	232	230
Fortune des membres (Mrd CHF)	369	329	291	255	258	
ETHOS SERVICES SA	FINANCES					
	Revenus	10'011'847	9'761'144	7'982'174	6'397'759	5'997'289
	Dépenses	-7'690'577	-6'895'196	-6'009'750	-5'086'856	-4'919'370
	Résultat net	1'800'063	2'412'525	1'729'397	993'622	830'735
	Fonds propres	8'079'743	7'848'280	6'555'165	5'521'968	5'074'026
	Rendement des fonds propres	22.3%	30.7%	26.4%	18.0%	16.4%
	Dividende par action	820*	1'100	785	450	380
	PRESTATIONS					
	Actifs sous gestion conseillés (Mio CHF)	2'902	3'534	2'099	1'592	1'419
	Réplication des indices Ethos (Mio CHF)**	1'056	1'150	710	378	222
	EEP Suisse - Nombre de membres	163	153	151	143	137
	EEP Suisse - Fortune des membres (Mrd CHF)	357	295	264	223	218
	EEP International - Nombre de membres	99	77	62	46	34
	EEP International - Fortune des membres (Mrd CHF)	284	217	186	138	94
	ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ					
	Collaboratrices et collaborateurs (Equivalents plein temps)	30.2	25.2	22.6	20.7	16.1
	Empreinte CO ₂ e des fonds Ethos en actions (tonnes CO ₂ e / Mio CHF)	***	40.0	41.1	38.1	57.2
Consommation électrique (KWh)	12'528	11'360	11'696	20'726	23'235	
Consommation papier (pages A4)	141'634	113'410	155'591	177'277	198'221	

* Dividende proposé à l'assemblée générale du 13 juin 2023

** Hors fonds Ethos

*** Les émissions de CO₂e en 2022 ne sont actuellement pas disponibles





GOUVERNANCE
D'ENTREPRISE
2022

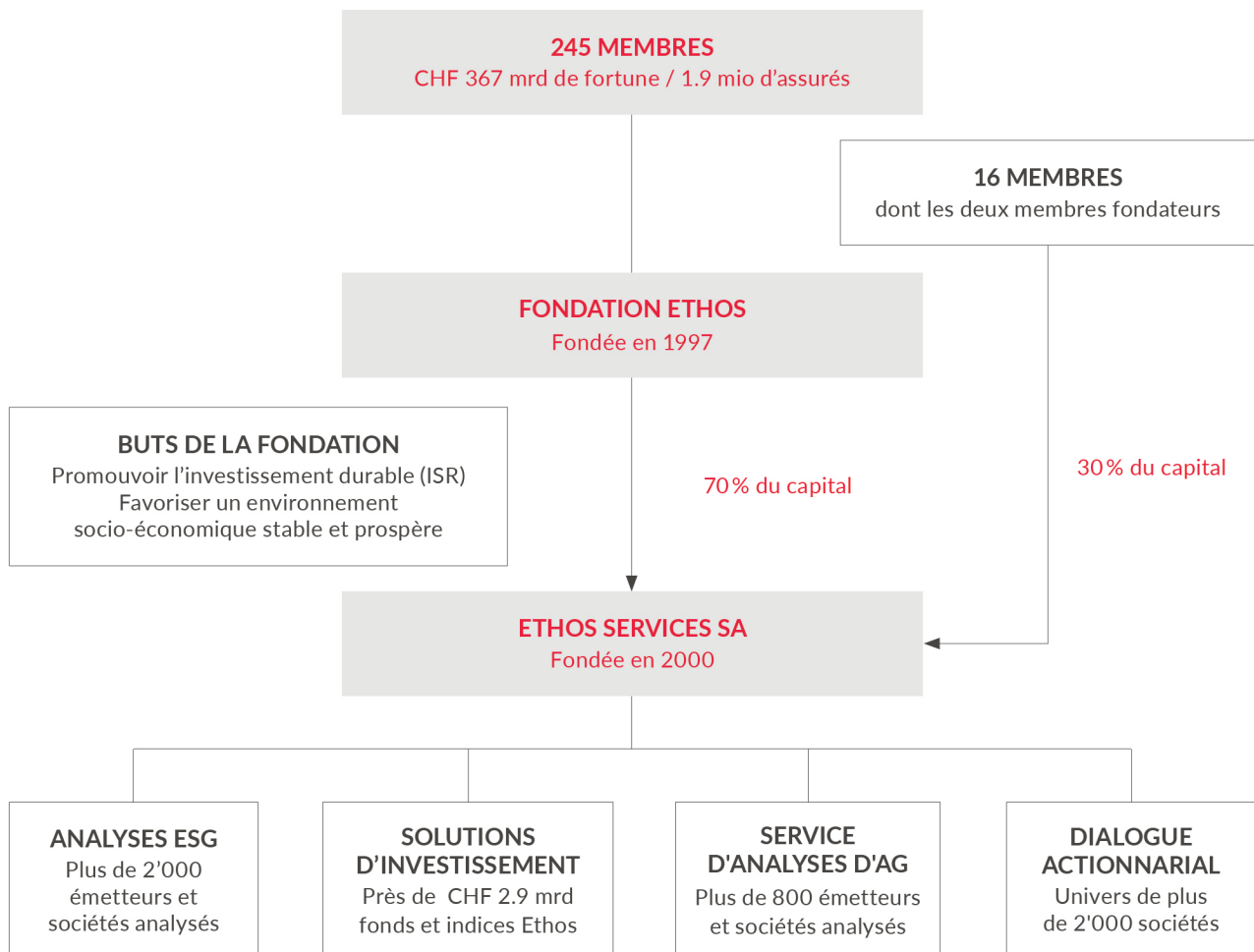
1. Le Groupe Ethos

1.1 STRUCTURE ET GOUVERNANCE

Le Groupe Ethos se compose de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services. Toutes les activités des deux entités du Groupe Ethos se fondent sur les buts précisés dans la Charte d’Ethos et les Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (ISR), eux-mêmes fondés sur le concept de développement durable.

Ethos privilégie une information transparente aussi bien par rapport à ses membres, respectivement ses actionnaires, que vis-à-vis de la société civile en général. Ethos veille à maintenir son indépendance envers les sociétés analysées et un professionnalisme dans toutes ses activités.

La Fondation Ethos est placée sous la surveillance du Département fédéral de l’intérieur. La législation sur les fondations donne les pouvoirs au conseil de fondation. Cependant, pour garantir un échange de vue et permettre aux membres de s’exprimer sur la gouvernance de la Fondation, une assemblée générale annuelle est organisée durant laquelle les membres peuvent exprimer des recommandations à l’attention du conseil de fondation. Aussi bien la Fondation Ethos qu’Ethos Services se soumettent volontairement à une révision ordinaire de leurs comptes, bien que les conditions d’une telle révision ne soient pas réunies.



1.2 RÉPARTITION DES RÔLES DES PRÉSIDENTS

Dans le cadre de la répartition des tâches entre les deux présidences, le président de la Fondation a des tâches spécifiques en matière de communication, de représentation d'Ethos auprès des membres, ainsi qu'en matière de dialogue avec les sociétés cotées en assurant avec la direction les rencontres avec les présidents des sociétés cotées. La présidente d'Ethos Services assure, quant à elle, la supervision des activités opérationnelles.

Un membre du conseil de fondation d'Ethos siège au conseil d'administration d'Ethos Services en qualité de représentant de la Fondation Ethos, actionnaire majoritaire d'Ethos Services. Dans un souci de coordination, des séances régulières sont organisées entre le président du conseil de fondation, la présidente du conseil d'administration, le directeur et le directeur adjoint.

ETHOS DISTINGUÉ EN 2022

Ethos Services s'est vu décerner le titre de « Best For The World » pour la seconde année consécutive en 2022. Cette distinction est attribuée chaque année aux entreprises certifiées B Corp du monde entier qui répondent aux normes les plus élevées de performance sociale et environnementale, de responsabilité et de transparence. Ceci correspond aux 5% des entreprises B Corp qui obtiennent les meilleures notes au sein de l'une des catégories suivantes : la gouvernance, les politiques envers les collaborateurs, les relations avec les clients et la collectivité et le respect de l'environnement. Comme en 2021, Ethos Services s'est distingué dans la catégorie « gouvernance ».

Par ailleurs, trois fonds d'investissement labellisés Ethos se sont vu attribuer le maximum de trois étoiles lors de la certification effectuée par le Forum allemand pour les investissements durables. Lancé en 2015 par l'Université d'Hambourg, le label FNG est une norme de qualité pour les investissements durables particulièrement reconnue sur les marchés financiers germanophones. Les fonds qui obtiennent la certification doivent démontrer qu'ils poursuivent une approche de durabilité rigoureuse et transparente. La norme de qualité comprend notamment des exigences de présentation de la stratégie durable, l'exclusion de certains secteurs (armement, nucléaire, charbon, tabac, etc.), ainsi qu'une vérification de l'ensemble du portefeuille selon certains critères de durabilité.

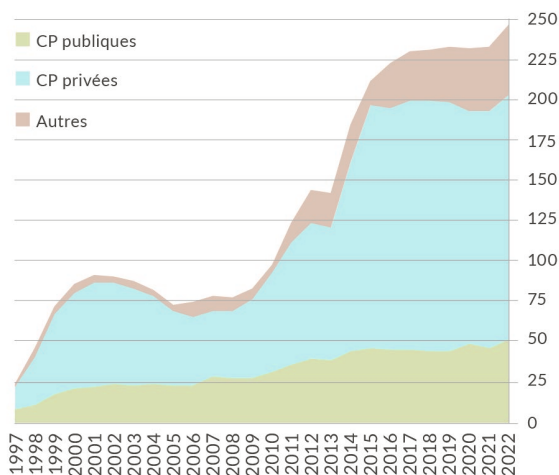


2. Fondation Ethos

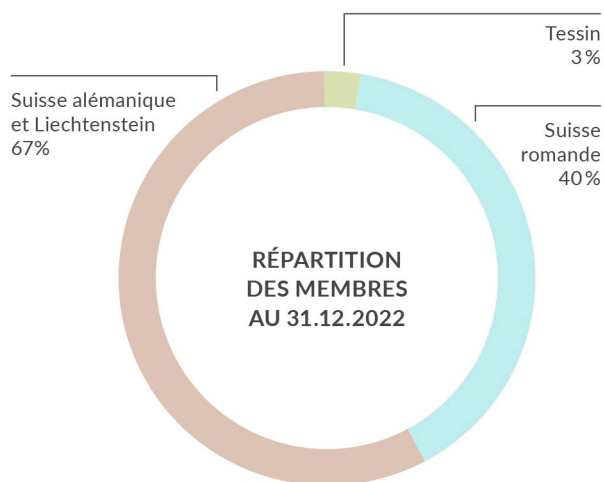
2.1 MEMBRES

Durant l'année 2022, la Fondation a accueilli 14 nouveaux membres. En parallèle, Ethos a vu la démission de 3 membres et la liquidation d'un membre. La Fondation Ethos comptait ainsi 245 membres au 31.12.2022 (235 membres à fin 2021). La liste des membres est communiquée sur le [site internet](#) d'Ethos.

EVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES DEPUIS LA CRÉATION DE LA FONDATION



RÉPARTITION DES MEMBRES AU 31.12.2022



Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « [Principes d'application pour l'adhésion de nouveaux membres](#) ». L'adhésion est gratuite, mais les membres doivent respecter les conditions suivantes :

- Être une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue ;
- Être exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé ;
- Être impliquée dans la réalisation des buts de la Fondation Ethos, c'est-à-dire satisfaire au moins à l'une des trois conditions suivantes :
 - › Avoir souscrit des parts de l'un des compartiments des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services ;
 - › Être cliente d'Ethos Services ;
 - › Contribuer financièrement à la réalisation des buts de la Fondation Ethos.

2.2 BUTS ET STRUCTURE

2.2.1 BUTS

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, a été créée en 1997 à Genève par deux caisses de pension. Les statuts et le règlement d'organisation sont disponibles sur le [site internet](#) d'Ethos. La Fondation Ethos a les deux buts suivants :

- Favoriser la prise en compte, dans les activités d'investissement, des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise ;
- Promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère, au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures.

La Fondation Ethos est une fondation soumise à la surveillance du Département fédéral de l'intérieur. Le conseil de fondation est l'organe suprême. L'assemblée générale de la Fondation Ethos dispose d'un rôle consultatif, elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation Ethos.

2.2.2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au cours de l'exercice 2022, l'assemblée générale ordinaire des membres de la Fondation Ethos s'est tenue le 09.06.2022 à Berne. L'assemblée a notamment recommandé :

- d'approuver les comptes et le rapport annuel 2021 ;
- de réélire les membres non nommés par les fondatrices. Le conseil a par la suite nommé Rudolf Rechsteiner président et Aldo Ferrari, représentant de la caisse fondatrice CPPIC, vice-président ;
- d'élire Madame Anne Troillet en tant que membre du conseil de fondation ;
- d'approuver le rapport de rémunération des instances dirigeantes ;
- de réélire Deloitte SA comme société de révision pour un mandat d'une année.

Les procès-verbaux des assemblées générales des années précédentes sont disponibles sur le [site internet](#) d'Ethos.

L'assemblée a pris congé de Andrea Frost-Hirschi, membre du conseil de fondation depuis 2018. L'assemblée l'a remercié chaleureusement pour son engagement en faveur d'Ethos.

A l'issue de la partie officielle, un événement était organisé pour les 25 ans de la Fondation. Cet événement portait sur le thème de l'économie inclusive et responsable. Au fil de plusieurs présentations et panels d'experts, plusieurs thèmes ont été traités, dont le rôle du législateur et des conditions cadres pour une économie responsable, la question du devoir fiduciaire qui incombe aux investisseurs institutionnels pour intégrer des critères de durabilité dans leurs décisions d'investissement, ainsi que l'importance toujours croissante des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pour les entreprises, qu'elles soient cotées ou non.

L'événement a également été ponctué par des interventions des trois anciens présidents d'Ethos, pour notamment revenir sur les principaux thèmes et les grands événements qui ont animé les vingt-cinq premières années de la Fondation Ethos.

Pour plus d'informations sur cet événement, veuillez consulter notre rapport d'activité 2022 à la page 25.

2.2.3 CODES ET DÉCLARATIONS

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)
www.asip.ch
- Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise
www.economiesuisse.ch
- Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes
www.swissinvestorscode.ch
- Montréal Carbon Pledge
www.montrealpledge.org
- Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)
www.unpri.org
- UN Global Compact
www.unglobalcompact.org

2.3 CONSEIL DE FONDATION

Les membres du conseil de fondation sont élus par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des statuts. L'assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CPEG¹ et CPPIC²) nomment chacune un représentant au conseil de fondation.

En outre, un membre du conseil de fondation siège au sein du conseil d'administration d'Ethos Services en tant que représentant de la Fondation Ethos.

2.3.1 COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2022

MEMBRE	FONCTION	ANNÉE DE NAISSANCE	AU CONSEIL DEPUIS
Rudolf Rechsteiner	Président	1958	2018
Aldo Ferrari	Vice-président	1962	2016
Marc Chesney	Membre	1959	2020
Cornelia Diethelm	Membre	1972	2020
Jacques Folly	Membre	1958	2018
Laura Sadis	Membre	1961	2020
Anne Troillet	Membre	1967	2022

Les CV détaillés et actualisés sont disponibles sur le [site internet](#) d'Ethos.



RUDOLF RECHSTEINER

(1958, SUISSE)

Président du conseil de fondation d'Ethos depuis juin 2018

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Economiste (Dr. rer. pol.), Consultant indépendant
- Membre du conseil d'administration des Services Industriels Bâlois
- Membre du conseil d'administration de la Caisse de pension de Bâle-Ville

¹ Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève : <https://www.cpeg.ch/>

² Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction : <http://www.ccb.ch/subsites/cppic/index.php>



ALDO FERRARI

(1962, SUISSE)

Membre du conseil de fondation d’Ethos depuis juin 2016 en tant que représentant de la caisse fondatrice Caisse Paritaire de Prévoyance de l’Industrie et de la Construction (CPPIC)

Vice-président du conseil de fondation depuis juin 2018

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Coresponsable de la direction du secteur des arts et métiers d’Unia
- Président du conseil de Fondation de la CIEPP (Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle)
- Président du conseil de la Fondation RESOR
- Président du conseil de la Fondation de la Métallurgie Vaudoise du Bâtiment
- Vice-président du conseil de la Fondation Proparis
- Vice-président du conseil de la Fondation de Prévoyance de la Métallurgie du Bâtiment Genève
- Vice-président du conseil de Fondation de la CPPIC
- Vice-président du conseil de Spida Fondation de prévoyance
- Vice-président du conseil de Fondation de la Caisse de pensions Unia
- Membre du conseil de la Fondation institution supplétive LPP
- Membre du conseil de la Fondation 2ème pilier swissstaffing
- Membre du conseil d’administration de Spida Assurances sociales



MARC CHESNEY

(1959, SUISSE)

Membre indépendant du conseil de fondation d’Ethos depuis juin 2020

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Professeur de finances mathématiques au département de banque et finance de l’Université de Zurich
- Fondateur et directeur du Centre de compétence pour la finance durable de l’Université de Zurich
- Président de l’AREF (Association pour le Renouvellement de la Recherche et de l’Enseignement en Économie et en Finance)



CORNELIA DIETHELM

(1972, SUISSE)

Membre indépendante du conseil de fondation d’Ethos depuis juin 2020

Représentante de la Fondation Ethos au conseil d’administration d’Ethos Services

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Propriétaire et directrice générale de Shifting Society SA
- Copropriétaire de Datenschutzpartner SA
- Fondatrice du Centre for Digital Responsibility (CDR)
- Vice-présidente du conseil d’administration de Metron SA
- Membre du conseil d’administration de Sparkasse Schwyz AG
- Responsable de filière d’études et chargée de cours à la Haute école de gestion de Zurich



JACQUES FOLLY

(1958, SUISSE)

Membre du conseil de fondation d'Ethos depuis juin 2018 en tant que représentant de la caisse fondatrice Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CEG)

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Attaché au développement économique du commerce de la direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation du canton de Genève
- Membre du comité de la CEG et vice-président de sa commission d'audit et d'organisation
- Président de l'Union des cadres supérieurs de l'administration cantonale genevoise



ANNE TROILLET

(1967, SUISSE)

Membre du conseil de fondation d'Ethos depuis juin 2022 en tant que représentante de Favia, la fondation de prévoyance de l'ordre des avocats de Genève et de leur personnel

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Associée fondatrice de l'Etude Troillet Meier Raetzo, étude d'avocats genevoise spécialisée en droit du travail, de la prévoyance professionnelle, des assurances privées et des assurances sociales
- Membre du Comité d'audit de l'Université de Genève



LAURA SADIS

(1961, SUISSE)

Membre indépendante du conseil de fondation d'Ethos depuis juin 2020

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Membre du conseil de fondation de la Internationale Balzan Stiftung - Fonds
- Membre du conseil de fondation de la Fondazione Internazionale Balzan - Premio
- Membre du conseil d'administration de la Immobilière
- Membre du conseil d'administration de Sostare
- Vice-présidente du comité de l'association SOS Ticino
- Membre du comité de Pro Infirmis
- Membre du Comité international de la Croix-Rouge
- Membre du comité de l'association Mouvement européen Suisse

2.3.2 ACTIVITÉS

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil de fondation, ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil de fondation a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. Lors de la séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services, une réflexion a été menée sur le positionnement de la Fondation Ethos et son engagement au sein de la société civile, ainsi que sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la société Ethos Services.

PARTICIPATIONS AUX SÉANCES 2022

MEMBRES	SÉANCES ORDINAIRES	SÉANCES EXTRA-ORDINAIRES
Rudolf Rechsteiner	5/5	2/2
Aldo Ferrari	5/5	2/2
Marc Chesney	5/5	2/2
Cornelia Diethelm	5/5	2/2
Jacques Folly	4/5	2/2
Andrea Frost-Hirschi*	1/1	0/2
Laura Sadis	4/5	2/2
Anne Troillet**	4/4	0/0
TOTAL DE SÉANCES	5***	2

* A quitté le conseil de fondation en juin 2022.

** Est entrée au conseil de fondation en juin 2022.

*** Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services en septembre 2022 et une autre séance conjointe en décembre 2022.

2.4 DIRECTION ET ADMINISTRATION

2.4.1 COMPOSITION

La direction de la Fondation Ethos est assurée par un directeur.



VINCENT KAUFMANN

(1980, SUISSE)

Directeur

Vincent Kaufmann est directeur de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2015. Depuis octobre 2020, il est également Head Proxy Voting and Swiss ESG & Engagement ad interim. Il a rejoint Ethos en 2004 comme Corporate Governance Analyst, puis il a travaillé successivement comme Senior Analyst et Deputy Head Corporate Governance. Depuis 2011, il a été membre de la direction d'Ethos Services, responsable en particulier de la gestion de fortune, et directeur adjoint depuis 2013.

De 2014 à octobre 2022, il a siégé au conseil d'administration du consultant en vote Proxinvest SAS à Paris et, depuis juin 2019, il est membre du comité de Swiss Sustainable Finance.

2.4.2 FONCTIONNEMENT

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services. La Fondation Ethos lui verse CHF 37'000 par année pour les frais administratifs et le loyer. Par ailleurs, Ethos Services a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire calculé en pourcentage du chiffre d'affaires réalisé en lien avec la marque, soit CHF 348'614 en 2022.

2.5 RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

2.5.1 CONSEIL DE FONDATION

Les honoraires du conseil de fondation d'Ethos ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale ordinaire de la Fondation.

Le président du conseil de fondation d'Ethos reçoit CHF 30'000 annuellement par taux d'activité de 10%. Sa charge de travail est estimée en 2022 à un taux d'activité de 30% d'un plein temps. Le vice-président du conseil de fondation reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an.

Les autres membres du conseil de fondation d'Ethos reçoivent un forfait annuel de CHF 3'000, ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Cette rémunération est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

HONORAIRES VERSÉS AU CONSEIL DE FONDATION EN 2022

MEMBRES	HONORAIRES
Rudolf Rechsteiner	CHF 90'000
Aldo Ferrari	CHF 11'000
Marc Chesney	CHF 8'000
Cornelia Diethelm*	CHF 6'625
Jacques Folly	CHF 7'250
Andrea Frost-Hirschi	CHF 2'250
Laura Sadis	CHF 7'500
Anne Troillet	CHF 3'625
TOTAL	CHF 136'250

* Pour les séances conjointes entre le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services, C. Diethelm, qui siège aux deux conseils, reçoit 50% des honoraires de séance par conseil.

2.5.2 DIRECTION

Le directeur de la Fondation Ethos a un contrat de travail avec Ethos Services et est rémunéré par cette dernière (voir 3.5.2).

2.6 PARTICIPATION

La Fondation Ethos possède la majorité du capital de la société Ethos Services (avec siège à Lancy, voir point 3). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend également les comptes d'Ethos Services, ainsi que les comptes consolidés du Groupe.

Par ailleurs, la Fondation Ethos détient un portefeuille comprenant en principe une action de chaque société comprise dans l'indice boursier suisse SPI. Ces titres permettent à la Fondation Ethos de représenter d'autres actionnaires pour l'exercice des droits de vote en assemblée générale. Les titres sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Au 31.12.2022, la valeur comptable du portefeuille était de CHF 76'040 (valeur boursière : CHF 190'846).

2.7 ORGANE DE RÉVISION

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services, ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte SA à Genève depuis 2014. L'organe de révision a un mandat annuel. Par ailleurs, une rotation de l'auditeur responsable a été effectuée en 2021.

Pour l'exercice 2022, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'050 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 24'200 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'120 pour les comptes consolidés.

2.8 POLITIQUE D'INFORMATION

Les différents documents officiels sont disponibles sur notre [site internet](#), ainsi que sur demande auprès du secrétariat de la Fondation Ethos :

Siège

Place de Pont-Rouge 1, Case postale 1051,
1211 Genève 26
T +41 22 716 15 55 ; F +41 22 716 15 56

Bureau de Zurich

Glockengasse 18
8001 Zurich
T +41 44 421 41 11 ; F +41 44 421 41 12

3. Ethos Services

3.1 BUT

La société Ethos Services a été créée sous forme de société anonyme en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du Groupe Ethos. Elle est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables (ISR). Les différents types de produits proposés par Ethos Services sont présentés dans le rapport d'activité.

Ethos Services intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

3.2 STRUCTURE

3.2.1 STRUCTURE DU CAPITAL

Au 31.12.2022, Ethos Services disposait d'un capital nominal de CHF 1'436'000 réparti en 1'436 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000. Le capital était détenu à 69.64% par la Fondation Ethos, à 29.66% par 16 membres de la Fondation et à 0.70% par Ethos Services (voir liste des actionnaires ci-contre). Les 10 actions détenues par Ethos Services sont conservées comme actions propres de la société, sans droit de vote ni droit au dividende.

3.2.2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 09.06.2022. Les comptes, le rapport annuel et la décharge au conseil d'administration ont été acceptés.

L'assemblée a pris congé de René Sieber, membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2002 et président du comité de gestion, qui a atteint la durée maximale de son mandat. L'assemblée l'a remercié chaleureusement pour son engagement en faveur d'Ethos Services.

Les cinq autres membres du conseil d'administration ont été réélus pour un mandat d'une année. Le conseil d'administration a ensuite reconduit Beth Krasna dans sa fonction de présidente et Philippe Doffey dans celle de vice-président.

ACTIONNAIRES D'ETHOS SERVICES SA AU 31.12.2022

	INSTITUTION	SIÈGE	POURCENTAGE
1	Fondation Ethos	Genève	69.64%
2	Pensionskasse Post	Berne	6.96%
3	Retraites Populaires	Lausanne	6.96%
4	Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CEPG)	Genève	6.96%
5	Pensionskasse Bühler AG Uzwil	Uzwil	2.09%
6	Luzerner Pensionskasse	Lucerne	1.39%
7	Stiftung Abendrot	Bâle	1.39%
8	Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)	Genève	1.04%
9	Gebäudeversicherung Luzern	Lucerne	0.70%
10	Pensionskasse der Gemeinde Weinfelden	Weinfelden	0.70%
11	Fondation de prévoyance NODE LPP	Genève	0.35%
12	Fondation rurale de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité	Lausanne	0.35%
13	Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge	Berne	0.35%
14	Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité	Genève	0.14%
15	Fonds cantonal de compensation des allocations familiales	Genève	0.14%
16	Caisse de pensions du personnel de Naef & Cie SA	Genève	0.07%
17	Terre des hommes Schweiz (Sektion deutsche Schweiz)	Bâle	0.07%
	TOTAL		99.30%
	Actions propres détenues par Ethos Services SA		0.70%

3.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables.

Un membre du conseil de fondation siège au sein du conseil d'administration d'Ethos Services en tant que représentant de la Fondation Ethos.

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2022

MEMBRE	FONCTION	ANNÉE DE NAISSANCE	AU CONSEIL DEPUIS	COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES	COMITÉ DE GESTION	COMITÉ ESG & DIGITALI- SATION
Beth Krasna	Présidente	1953	2018	-	-	Présidente
Philippe Doffey	Vice-président	1960	2012	Président	-	-
Dominique Becht	Membre	1969	2020	-	Président	-
Nicole Beiner	Membre	1964	2020	Membre	Membre	-
Cornelia Diethelm	Membre	1972	2019	-	-	Membre

Les CV détaillés et actualisés sont disponibles sur le [site internet](#) d'Ethos.



BETH KRASNA

(1953, SUISSE ET AMÉRICAINNE)

Présidente du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2018

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Vice-présidente du conseil d'administration de Symbiotics
- Présidente du conseil de fondation de l'Institut pour les hautes études internationales et du développement
- Membre du conseil de l'Université de la Suisse italienne
- Membre du conseil d'administration de Roberto Giori Company SA
- Membre du conseil d'AVICEN SA



PHILIPPE DOFFEY

(1960, SUISSE)

Membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2012 en tant que représentant de Retraites Populaires

Vice-président du conseil d'administration depuis 2017

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Directeur général de Retraites Populaires
- Membre du conseil de fondation de la Caisse de pension ECA-RP
- Trésorier de la Fondation Toms Pauli
- Vice-président du comité de l'Association Genilem



DOMINIQUE BECHT

(1969, SUISSE)

Membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2020, auparavant membre du conseil de fondation depuis 2019 en tant que représentant de la Fondation Abendrot

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Chef du département Gestion de la Fondation Abendrot
- Entrepreneur indépendant dans le secteur alimentaire (Solomania GmbH)
- Membre du conseil d'administration d'EBL Wind AG
- Membre du conseil d'administration de Faircapital SA
- Membre du comité de Swiss Sustainable Finance



CORNELIA DIETHELM

(1972, SUISSESSE)

Membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2019

Représentante de la Fondation Ethos au sein du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2020 (voir curriculum vitae complet sous 2.3.1)



NICOLE BEINER

(1964, SUISSESSE)

Membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2020

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Propriétaire et directrice de Beiner Conseil d'entreprises SA
- Senior Advisor du centre de formation pour les professionnels de l'investissement (AZEK)
- Membre de la Commission d'examens de la Swiss Financial Analysts Association (SFAA)
- Vice-présidente du conseil d'administration des Rentes Genevoises
- Présidente du conseil d'administration de la maison de titres suisse Fidurhône SA
- Membre du conseil d'administration de Procimmo Group

3.3.1 ACTIVITÉS

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil d'administration, du comité de gestion, du comité d'audit et des risques et du comité ESG & Digitalisation, ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. Lors de la séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos, une réflexion a été menée sur le positionnement de la Fondation Ethos et son engagement au sein de la société civile, ainsi que sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la société Ethos Services.

PARTICIPATIONS AUX SÉANCES 2022

MEMBRES	CONSEIL	COMITÉ DE GESTION	COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES	COMITÉ ESG&D
Beth Krasna	5/5	3/3	-	3/3
Philippe Doffey	4/5	-	3/3	-
Dominique Becht	4/5	4/4	-	-
Nicole Beiner*	5/5	1/1	3/3	-
Cornelia Diethelm	5/5	-	-	3/3
René Sieber**	1/1	3/3	2/2	-
TOTAL	5***	4	3	3

* Est entrée au comité de gestion en août 2022. A également participé aux séances du groupe de travail ad hoc « Risques ».

** A quitté le conseil d'administration en juin 2022.

*** Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos en septembre 2022 et une autre séance conjointe en décembre 2022.

3.4 DIRECTION ET ADMINISTRATION

3.4.1 COMPOSITION

La direction d’Ethos Services est composée d’un directeur, d’un directeur adjoint et d’un membre et chapeaute une direction élargie constituée de trois membres supplémentaires. Le directeur préside la direction et la direction élargie, dont les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

Les CV détaillés et actualisés sont disponibles sur le [site internet](#) d’Ethos.

DIRECTION



VINCENT KAUFMANN

(1980, SUISSE)

Directeur

Directeur et Head Proxy Voting and Swiss ESG & Engagement ad interim (fonction ad interim depuis le 01.10.2020).

Voir curriculum vitae sous 2.4.1



ANTHONY GLOOR

(1981, SUISSE)

Directeur adjoint

Anthony Gloor a rejoint Ethos en 2015 en tant que Head Corporate Services et membre de la direction. Il est Directeur adjoint depuis janvier 2021. Il est responsable de l’administration générale, des finances, des publications et des instruments de communication, des projets informatiques, ainsi que du système de contrôle interne et de la conformité. En parallèle de sa fonction chez Ethos, il est professeur vacataire à la Haute école de gestion de Genève (HES-SO) au sein de la filière « Economie d’entreprise ».

Anthony Gloor est titulaire d’un master en systèmes d’information et de communication de l’Université de Genève, avec spécialisation en gestion d’entreprise.



MICHAEL SPALDING

(1967, SUISSE)

Head Client Relations

Michael Spalding est membre de la direction d’Ethos Services depuis 2011, responsable des relations avec les membres et les clients d’Ethos. Il a été engagé en 2010 en qualité de Senior Relationship Manager auprès du bureau d’Ethos à Zurich.

Michael Spalding est économiste d’entreprise, diplômé de la Haute école de gestion de Zurich (HWV). Il est également titulaire du diplôme d’analyste CIIA (Certified International Investment Analyst).

DIRECTION ÉLARGIE



DAVID JEANNET

(1982, SUISSE)

Head Responsible Investment and ESG International

David Jeannet est Head Responsible Investment and ESG International auprès d'Ethos Services. A ce titre, il est responsable du suivi de la gestion externe des fonds, mandats et indices Ethos et des activités liées aux analyses et ratings ESG des sociétés internationales. David Jeannet a rejoint Ethos en janvier 2019 en tant que Senior Business Development Manager.

Après un Master en relations internationales de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) en 2007, David Jeannet a obtenu en 2015 un Diploma of Advanced Studies (DAS) en management durable de l'Université de Genève.



VALÉRIE ROETHLISBERGER

(1986, SUISSE)

Head ESG Methodology and Data Quality

Valérie Roethlisberger est Head ESG Methodology and Data Quality auprès d'Ethos Services depuis octobre 2020. A ce titre, elle est responsable du contrôle qualité lié aux activités de vote, recherche ESG et d'engagement et participe aux développements des méthodologies d'analyse d'Ethos. Valérie Roethlisberger a rejoint Ethos en 2011 comme Corporate Governance Analyst.

Valérie Roethlisberger est titulaire d'un Bachelor en management et d'un Master en comptabilité, contrôle et finance de l'Université de Lausanne.



MATTHIAS NARR

(1981, SUISSE)

Head Engagement International

Matthias Narr est Head Engagement International auprès d'Ethos Services. A ce titre, il est responsable de la direction du programme de dialogue EEP International et des activités d'engagement international effectuées par Ethos. Matthias Narr a rejoint Ethos en mars 2017 en qualité de Senior Engagement Specialist. Il est en outre membre du Stewardship Advisory Committee des PRI.

Matthias Narr est titulaire d'un master en sciences politiques de l'Université de Zurich et de l'Université de Paris X.



Aurora Mouturat-Sorensen a rejoint la direction d'Ethos Services le 23 janvier 2023 en tant que « Head Proxy Voting and Swiss ESG & Engagement ». A ce titre, elle supervisera les équipes en charge des analyses aux assemblées générales, ainsi que du dialogue actionnarial en Suisse et de l'analyse ESG des entreprises cotées en Suisse. Cette responsabilité était assumée depuis octobre 2020 par le directeur.

3.4.2 FONCTIONNEMENT

La direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services. Au 31.12.2022, la société occupait 34 collaboratrices et collaborateurs (15 femmes et 19 hommes) pour 30.2 postes de travail à plein temps (28 personnes et 25.2 postes au 31.12.2021). Deux personnes ont été engagées pour une mission temporaire pendant la période des assemblées générales d'actionnaires pour renforcer l'équipe d'analystes. Deux personnes ont également été engagées pour une mission temporaire durant la deuxième moitié de l'année pour un projet spécifique.

3.5 RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

3.5.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les honoraires du conseil d'administration d'Ethos Services ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale ordinaire de la société.

La présidente du conseil d'administration d'Ethos Services reçoit CHF 30'000 annuellement par taux d'activité de 10%. Sa charge de travail est estimée en 2022 à un taux d'activité de 30% d'un plein temps.

Le vice-président du conseil d'administration reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an et les présidents des comités de CHF 1'500.

Les autres membres du conseil d'administration d'Ethos Services reçoivent un montant forfaitaire de CHF 7'000 par année, ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Celle-ci est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 750
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 1'125
- Séance > 5 heures : CHF 1'500

HONORAIRES VERSÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2022

MEMBRES	HONORAIRES
Beth Krasna	CHF 90'000
Philippe Doffey	CHF 19'000
Dominique Becht	CHF 17'125
Nicole Beiner	CHF 17'500
Cornelia Diethelm*	CHF 13'938
René Sieber	CHF 9'500
TOTAL	CHF 167'063

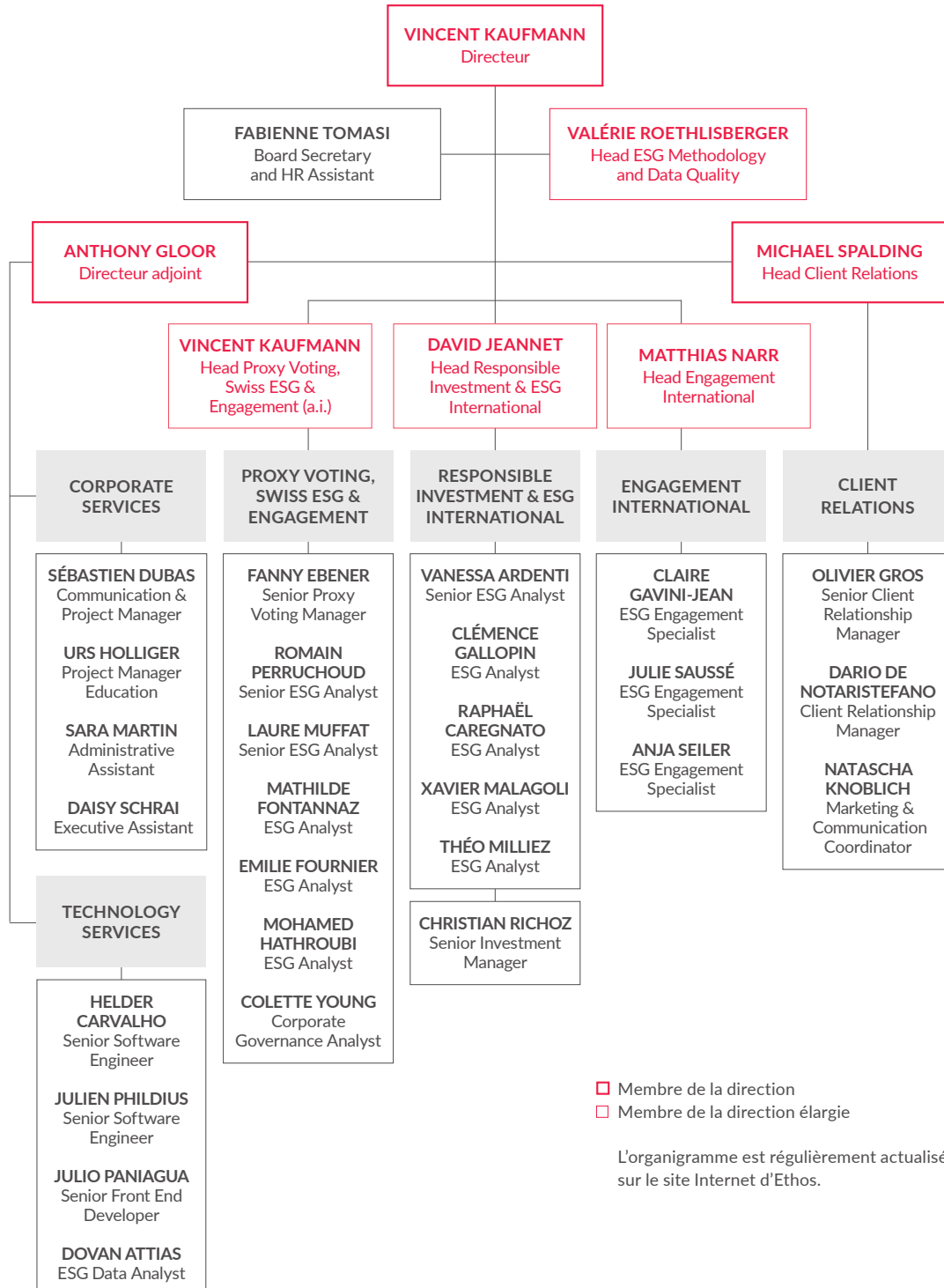
* Pour les séances conjointes entre le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services, C. Diethelm, qui siège aux deux conseils, reçoit 50% des honoraires de séance par conseil.

3.5.2 DIRECTION ET COLLABORATEURS

Le conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que la rémunération des membres de la direction. Dans le cadre d'une volonté de reconnaître la contribution de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs à la croissance continue d'Ethos Services, le conseil d'administration a mis en place à partir de l'exercice 2019 un mécanisme de participation au bénéfice. Pour l'exercice 2022, cette prime a également pu être versée au personnel d'Ethos Services et s'est élevée à un montant global de CHF 70'680. La prime a consisté en une somme de CHF 2'000 par collaborateur, adaptée au taux d'activité et complétée par un montant en fonction des années d'ancienneté (CHF 100 par année complète).

Pour l'exercice 2022, le montant total des traitements versés par Ethos Services s'est élevé à CHF 3'681'911 (y compris la participation au bénéfice). En fin d'année, l'échelle des traitements appliquait un ratio de 2.3 entre la rémunération du directeur et la moyenne des salaires des autres personnes. Le directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2022, il a reçu une rémunération fixe brute de CHF 281'093, ainsi que CHF 3'800 dans le cadre des primes versées à l'ensemble des collaborateurs.

3.5.3 ORGANIGRAMME D'ETHOS SERVICES AU 31.12.2022



3.6 ORGANE DE RÉVISION

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services, ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte SA à Genève depuis 2014. L'organe de révision a un mandat annuel. Par ailleurs, une rotation de l'auditeur responsable a été effectuée en 2021.

Pour l'exercice 2022, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'050 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 24'200 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'120 pour les comptes consolidés.

3.7 POLITIQUE D'INFORMATION

Les différents documents officiels sont disponibles sur notre [site internet](#), ainsi que sur demande auprès du secrétariat d'Ethos Services :

Siège

Place de Pont-Rouge 1, Case postale 1051,
1211 Genève 26
T +41 22 716 15 55 ; F +41 22 716 15 56

Bureau de Zurich

Glockengasse 18
8001 Zurich
T +41 44 421 41 11 ; F +41 44 421 41 12





RAPPORT DE
DURABILITÉ ET
CLIMATIQUE D'ETHOS

4. La responsabilité sociale

Ethos Services est particulièrement attentif aux conditions de travail de ses collaboratrices et collaborateurs, notamment la formation, l'égalité salariale et le bien-être au travail.

A ce sujet, Ethos Services encourage activement la formation continue et contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de recherches menées dans les domaines de spécialisation d'Ethos.

FORMATIONS

Ethos Services a financé 12 formations et certifications pour 22 collaborateurs différents en 2022.

En 2022, trois étudiants ont eu l'opportunité d'intégrer l'équipe d'Ethos pour des stages entre 3 et 6 mois.

La politique salariale d'Ethos Services tient uniquement compte des compétences et de l'expérience, indépendamment du genre.

Par ailleurs, Ethos Services a modifié son règlement en 2022 pour permettre jusqu'à deux jours de télétravail (au lieu d'un jour jusqu'alors) par semaine pour l'ensemble du personnel pour qui la nature du cahier des charges le permet.

Ethos Services a mandaté un médiateur externe en tant que « personne de confiance en entreprise », auquel les collaboratrices et collaborateurs ont accès en permanence en cas de besoin, notamment en cas de conflits, harcèlement, violation des réglementations de l'entreprise ou soutien psychologique. L'appel à ce service est confidentiel. En 2022, deux appels ont eu lieu dans la catégorie « soutien psychologique ».

Les directives du groupe Ethos prévoient que le personnel et les membres des conseils s'engagent à respecter les dispositions de la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), ainsi que le Code de conduite d'Ethos. Ce code de conduite repose sur les valeurs précisées dans la Charte du groupe Ethos, elle-même fondée sur le concept de développement durable. Cela implique une vision à long terme, un respect des plus hauts standards en matière d'éthique des affaires et une attention à l'ensemble des parties

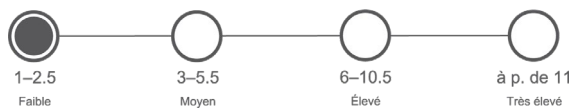
prenantes du groupe Ethos. En 2022, les directives ci-dessus étaient signées par l'intégralité des équipes.

Ethos Services propose à ses collaboratrices et collaborateurs 20 semaines de congé maternité et 4 semaines de congé paternité. La rémunération est maintenue à 100% durant l'intégralité du congé.

ÉGALITÉ SALARIALE

Ethos Services a participé de manière volontaire à l'analyse de l'égalité salariale par le biais de l'utilisation de l'outil « Logib » fourni par la Confédération suisse.

Le score calculé par l'outil indique s'il existe, au niveau de l'entreprise, un déséquilibre entre les femmes et les hommes en comparaison avec ce qui est attendu au vu de la fonction, de l'expérience personnelle et de la formation (plus le score est bas, plus le risque d'inégalité est faible). Ethos a obtenu un score global de 1.5 (aucun déséquilibre en défaveur d'un sexe).



INDICATEURS	2022	2021
Nombre d'employés au 31.12	34	28
Equivalent postes à plein temps	30.2	25.2
• Dont femmes	12.9	9.4
• Dont hommes	17.3	15.8
Nombre d'employés à temps partiel	15	11
• Dont femmes	8	5
• Dont hommes	7	6
Rotation du personnel	6.25%	3.8%
Congé maternité	0	2
Congé paternité	2	1

5. La responsabilité numérique

Ethos Services a souhaité mettre en place une politique claire en matière de responsabilité numérique. Le conseil d'administration possède un comité ESG & Digitalisation pour l'assister, notamment dans le domaine de la transformation numérique responsable.

Dans le cadre de ses analyses, Ethos Services collecte ou achète des données publiquement disponibles sur les sociétés analysées et a mis en place des processus d'automatisation de traitement des données.

En matière de données personnelles, Ethos Services restreint la collecte de données au minimum nécessaire pour ses opérations. Dans le cadre des sites internet d'Ethos Services notamment :

- Aucune donnée personnelle n'est vendue ni transmise à des tiers ;
- Lors de l'accès à la plateforme client, Ethos Services collecte des données d'accès et d'utilisation et a accès à l'activité du client, ceci uniquement afin de garantir un niveau de sécurité élevé et une optimisation des performances du site ;
- Lors de l'accès au site public, Ethos Services enregistre uniquement des données d'utilisation non personnelles, notamment par l'utilisation de Google Analytics. Ces données sont conservées 26 mois et peuvent être utilisées dans des buts statistiques internes à Ethos Services ou pour des objectifs d'optimisation des performances du site ;
- Lors de l'enregistrement d'une adresse électronique aux newsletters d'Ethos Services, les données sont stockées dans une banque de données séparée, qui ne possède aucun lien avec des fichiers journaux anonymes. L'enregistrement des données peut être annulé à tout moment.

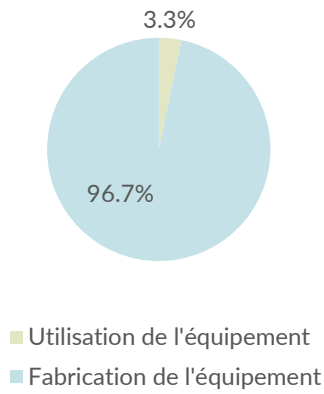
Ethos Services n'utilise pas d'algorithme, ni de technique de profilage dans le cadre du traitement des données personnelles.

Des audits de sécurité et de protection de données sont effectués régulièrement avec des prestataires externes. Ces audits incluent la protection des données d'Ethos Services, de son personnel et de sa clientèle. Une nouvelle campagne de formation du personnel à la sécurité informatique et à la protection des données a été lancée en 2022.

En 2022, Ethos a rejoint l'Institut du Numérique Responsable, une association à but non lucratif qui a pour objet d'être un lieu de réflexion sur la réduction de l'empreinte (économique, sociale et environnementale) du numérique et la création de valeur durable et responsable via le numérique pour réussir l'e-inclusion de tous. Dans ce cadre, tout le personnel a été sensibilisé aux enjeux du numérique responsable et à la sobriété numérique face à l'achat et à l'utilisation du matériel numérique.

En 2022 Ethos Services a également procédé à un audit de l'empreinte environnementale de son utilisation du numérique (équipement, traitement et stockage des données). Il en ressort que la majorité de l'empreinte environnementale provient de l'acquisition importante d'équipements informatiques en 2022, en lien avec la croissance des équipes et le déménagement des bureaux de Zurich.

IMPACT ÉCOLOGIQUE DE L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE



Le parc informatique étant par conséquent très récent, il est attendu que les achats futurs seront très limités et donc que l'empreinte environnementale du numérique d'Ethos Services soit réduite les prochaines années, notamment du fait de la politique d'Ethos Services de privilégier une longue durée de vie de son équipement informatique.



6. La responsabilité environnementale

Consciente de ses responsabilités, Ethos Services a pour ambition de montrer l'exemple et d'appliquer à soi-même les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) qu'elle prône auprès des entreprises cotées.

Ethos Services a notamment pris les mesures suivantes depuis de nombreuses années :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels des collaborateurs et collaboratrices en Suisse s'effectuent en transports publics ;
- Les émissions de CO₂ des vols en avion qui ne peuvent être évités sont compensées par une contribution à la Fondation MyClimate qui favorise entre autres la promotion des énergies renouvelables ;

- L'abonnement annuel aux transports publics ainsi qu'aux parkings à vélos sont remboursés aux collaborateurs et collaboratrices dans le but d'encourager la mobilité douce pour se rendre au travail ;
- L'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papiers ;
- Tout le courrier envoyé par poste bénéficie du label « pro clima » décerné par la Poste suisse ;
- Les bureaux de Genève et de Zurich utilisent l'énergie électrique 100% renouvelable ;
- Ethos Services s'engage continuellement auprès de ses fournisseurs afin de promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables. Les prestataires choisis pour l'hébergement internet utilisent ainsi uniquement des énergies renouvelables.

Le siège principal du groupe Ethos a déménagé en 2020 dans un bâtiment labélisé Minergie qui répond aux meilleurs standards de la certification DGNB (Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen).

ENVIRONNEMENT	2020	2021	2022
Consommation bureau (KWh)	11'696	11'360	12'528
• Dont énergie renouvelable	100%	100%	100%
Chauffage / refroidissement (KWh) ⁽¹⁾	-	42'461	37'600
Consommation mazout (litres)	2'431	0	1'719
Consommation papier (pages A4)	155'591	113'410	141'634
• Dont papier recyclé	100%	100%	100%
Consommation papier (kg par ETP)	38.6	25.2	26.3
Nombre de vols professionnels	0	0	3

(1) Données disponibles uniquement depuis 2021.

7. Le rapport climatique

Ethos Services agit en permanence dans le but de réduire l’empreinte environnementale et climatique de ses activités. Cela concerne en particulier ses activités d’investissement, qui ont un impact important, mais également ses propres activités opérationnelles.

En décembre 2021, Ethos Services a signé l’initiative « Net Zero Asset Managers » (NZAM) et s’est ainsi formellement engagée à réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) à un niveau compatible avec l’objectif de l’Accord de Paris d’ici à 2050. Cet objectif « Net Zero » représente un état dans lequel les émissions produites par les activités humaines seraient entièrement absorbées par des puits de carbone naturels ou artificiels. S’il ne peut être réalisé qu’à l’échelle de la planète, les entreprises et les investisseurs qui les financent jouent un rôle crucial pour contribuer à l’atteindre.

7.1 GOUVERNANCE CLIMATIQUE

Le conseil de fondation est l’organe suprême de la Fondation Ethos. Il a pour devoir de veiller à l’exécution des deux buts inscrits dans la Charte de la Fondation.

La mise en œuvre et l’exécution de la stratégie du groupe Ethos, y compris la stratégie climatique, incombe au conseil d’administration d’Ethos Services. En 2020, celui-ci s’est doté d’un comité ESG & Digitalisation afin de l’assister dans ses responsabilités en regard du contrôle de l’ESG (pratiques et stratégie) et de la transformation numérique (données, technologie et stratégie d’innovation technologique). En plus des responsabilités décrites plus haut en matière de responsabilité numérique, ce comité dispose des tâches suivantes :

- Vérifier le suivi de l’empreinte environnementale (énergie, déchets et CO₂) ;
- Préparer à l’intention du conseil une revue de l’impact d’Ethos Services en matière ESG comprenant un rapport sur l’inclusion des genres, l’éthique, l’intégrité des affaires et l’impact des activités d’Ethos Services sur la société et l’environnement ;

- Soutenir la direction dans l’engagement ESG d’Ethos Services et dans l’application et la mise en œuvre des valeurs définies par la Fondation Ethos.

Le comité de gestion du conseil d’administration d’Ethos Services est pour sa part responsable d’approuver, sur proposition de la direction, le lancement de nouveaux produits d’investissement, les changements de méthodologie ainsi que les directives d’investissement des différents fonds et mandats sous conseil en gestion, y compris dans le domaine du changement climatique.

Enfin, la direction d’Ethos Services veille à la mise en œuvre de la stratégie climatique. En 2021, à la suite de la signature de l’initiative NZAM, elle a instauré un comité de pilotage chargé d’élaborer un plan d’action climatique devant permettre à Ethos Services d’atteindre son objectif « Net Zero ». Composé du directeur, du responsable de l’administration générale, des responsables de l’Engagement et de l’ESG international, du project manager et de représentants des équipes d’analystes ESG, ce comité s’occupe désormais d’implémenter la stratégie climatique et de s’assurer que les objectifs fixés soient atteints.

Le plan d’action climatique élaboré par ce comité de pilotage a été soumis au vote des membres de la Fondation et des actionnaires d’Ethos Services lors des assemblées générales (AG) 2022. Il a été approuvé à l’unanimité et est désormais disponible sur le [site internet d’Ethos](#).

EN SIGNANT L'INITIATIVE « NET ZERO ASSET MANAGERS », ETHOS SERVICES S'EST ENGAGÉ À :

- Travailler en partenariat avec ses clients sur les objectifs de décarbonation, conformément à l'ambition « Net Zero » d'ici 2050 ou plus tôt pour tous les actifs conseillés ;
- Fixer des objectifs intermédiaires pour 2030, conformément au rapport sur le réchauffement climatique du GIEC qui exige une réduction des émissions globales de 50% d'ici là ;
- Revoir ces objectifs intermédiaires au moins tous les cinq ans, en vue d'augmenter la proportion d'actifs conseillés couverts jusqu'à ce que 100% des actifs soient inclus ;
- Prendre en compte les émissions du portefeuille (domaines 1 et 2) et, dans la mesure du possible, les émissions matérielles du portefeuille (domaine 3) ;
- Donner la priorité à la réalisation de réductions d'émissions de l'économie réelle dans les secteurs et les entreprises dans lesquels nous investissons ;
- En cas de compensation, investir dans l'élimination du carbone à long terme, là où il n'y a pas d'alternative technologiquement et/ou financièrement viable pour éliminer les émissions ;
- Au besoin, créer des produits d'investissement alignés sur des émissions nettes nulles d'ici 2050 et faciliter l'augmentation des investissements dans les solutions climatiques ;
- Fournir aux clients propriétaires d'actifs des informations et des analyses sur l'investissement « Net Zero » et les risques et opportunités climatiques ;
- Mettre en œuvre une stratégie d'engagement, avec une politique claire d'escalade et de vote, qui soit conforme à notre ambition d'atteindre l'objectif « Net Zero » d'ici 2050 ou avant ;
- Publier chaque année un rapport selon les recommandations du TCFD, y compris un plan d'action pour le climat, et les soumettre à l'approbation des membres et actionnaires pour examen afin de s'assurer que l'approche appliquée est basée sur une méthodologie robuste, conforme à l'objectif « Net Zero » et aux engagements pris ici.

7.2 RISQUES ET OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES

La stratégie climatique d'Ethos Services repose sur une double analyse des risques et des opportunités liés au climat et s'inscrit dans le cadre d'un objectif de décarbonation de ses fonds d'investissement et de réduction de ses propres émissions. Elle vise également à aider ses membres et sa clientèle à réduire leur empreinte carbone.

Le rôle central du secteur financier dans la transition énergétique est reconnu dans l'Accord de Paris de 2015, qui stipule qu'il est nécessaire de rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de gaz à effet de serre (GES) et un développement résilient au changement climatique. Les institutions financières disposent d'une influence unique sur les entreprises auxquelles elles fournissent des capitaux et des services indispensables à leur développement. Il est essentiel qu'elles se servent de cette influence pour inciter les entreprises à réduire leurs émissions de GES et contribuer ainsi à la décarbonation de l'économie mondiale.

7.2.1 IDENTIFICATION DES RISQUES CLIMATIQUES

Le changement climatique et ses conséquences représentent un risque pour les investisseurs. En investissant dans des sociétés qui refusent de s'adapter à la transition énergétique, ils s'exposent à d'importantes pertes financières. Il y a évidemment les risques physiques que font peser les événements climatiques sur les actifs des entreprises, mais également les risques dits de transition – liés aux évolutions technologiques, aux changements réglementaires ou aux dégâts de réputation – qui peuvent conduire au blocage et finalement à la perte de valeurs de certains actifs (« stranded assets »).

Pour Ethos Services, les principaux risques climatiques sont les suivants :

- Les risques de réputation : en investissant dans des entreprises qui contribuent au changement climatique et qui ne mettent pas en place des stratégies ambitieuses et crédibles pour réduire leur empreinte carbone, Ethos Services s'exposerait à des critiques et par conséquent des risques réputationnels importants.
- Ethos est également attentive d'appliquer à elle-même ce qu'elle demande aux autres. La crédibilité d'Ethos pourrait diminuer si ses émissions de CO₂ augmentaient alors qu'elle attend une réduction des autres.
- Les risques de transition : en investissant dans des entreprises qui n'anticipent et ne s'adaptent pas suffisamment à la transition énergétique en cours, Ethos Services s'exposerait à une perte de valeur des

actifs inclus dans les fonds proposés à ses clientes et clients.

7.2.2 GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES

La gestion des risques climatiques est cruciale pour Ethos Services. Une fois identifiés, il convient de les intégrer dans la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et dans ses propres opérations.

Pour ce qui concerne les prestations, Ethos Services continue de développer son offre en matière d'investissement socialement responsable (ISR) et s'engage activement pour un monde à zéro émission nette de GES. La gestion des risques s'articule autour de plusieurs piliers :

- Les analyses ESG, la méthodologie d'impact positif, l'application du filtre « best-in class », le rating carbone ainsi que les exclusions sectorielles et les controverses appliquées par Ethos Services en amont de l'investissement permettent de sélectionner dans les portefeuilles les entreprises qui sont les moins exposées aux risques climatiques. Ethos Services s'apprête également à lancer une nouvelle méthodologie qui permettra à la fois d'évaluer l'impact des entreprises sur les objectifs globaux de protection du climat et les risques liés au changement climatique qui pèsent sur elles (voir plus loin sur cette page pour plus de détails).
- L'utilisation d'outils d'analyse en aval de l'investissement permet d'identifier les entreprises en portefeuille qui ont un impact climatique important afin de les cibler prioritairement lors des activités de dialogue menées par le groupe Ethos via ses programmes d'engagement. Lorsque le dialogue n'aboutit pas à des améliorations, le groupe Ethos peut prendre d'autres mesures liées à l'actionnariat actif dans le but d'inciter les entreprises à réduire leur empreinte climatique (prise de position lors de l'assemblée générale, dépôt d'une résolution d'actionnaires, démarches juridiques, etc.). En dernier recours, Ethos Services peut décider d'exclure une entreprise de ses fonds de placement et désinvestir.

Parallèlement, Ethos Services agit pour réduire l'empreinte de ses propres activités opérationnelles sur l'environnement et le climat, pour des raisons d'exemplarité mais également de gestion des risques réputationnels. Ethos Services a notamment entrepris les mesures énumérées précédemment (voir page 31).

7.2.3 OPPORTUNITÉS LIÉES À LA GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES

La lutte contre le changement climatique représente également des opportunités pour Ethos Services. En effet, les services qu'elle propose à ses clientes et clients, que ce soient les analyses ESG, l'exercice des droits de vote aux assemblées générales ou les programmes de

dialogue actionnarial, ont tous pour ambition de leur permettre de mieux gérer leurs propres risques climatiques et de protéger ainsi leurs actifs. Grâce à des produits et des services innovants en matière d'investissement socialement responsable (ISR) et de recherche, Ethos Services les aide à examiner, comparer (contre un indice de référence) et réduire l'empreinte carbone de leurs portefeuilles tout en respectant leurs objectifs financiers.

La transition vers une économie alignée sur un réchauffement climatique de 1.5°C représente également des opportunités d'investissements pour Ethos Services et sa clientèle. A ce titre, Ethos Services lancera en 2023 deux nouvelles prestations qui permettront d'identifier les entreprises qui ont un impact positif sur le climat et/ou dont le modèle d'affaires est adapté à la transition énergétique en cours et, par conséquent, de les privilégier à l'avenir dans les investissements :

- Méthodologie d'impact positif : pour les investisseurs, il convient également de contribuer aux solutions qui sont nécessaires à l'économie réelle pour atteindre l'objectif « Net Zero » à l'échelle mondiale, que ce soient les énergies renouvelables, la mobilité à faible émission ou la construction de bâtiments durables par exemple. En 2022, Ethos Services a développé sa propre méthodologie d'impact positif afin d'identifier les entreprises actives dans des secteurs ou des activités reconnus comme ayant un impact positif sur l'environnement ou la société en général. Cette méthodologie permet de valoriser les entreprises qui proposent des solutions innovantes aux défis du développement durable et écologique et d'y investir en priorité.
- Climate Solutions : pour mesurer le progrès des entreprises et leur volonté de mettre en œuvre une transition énergétique crédible, Ethos Services revoit actuellement sa méthodologie afin de mettre en place une évaluation de risques et d'alignement climatique qui portera davantage sur la stratégie climatique des entreprises et qui permettra ainsi d'améliorer significativement l'analyse de leur performance climatique. Ce nouveau rating, qui sera opérationnel au deuxième semestre 2023, permettra d'évaluer les engagements mais aussi les mesures mises en place et les résultats obtenus par les entreprises pour contenir et réduire leurs émissions de GES. Chaque entreprise évaluée se verra attribuer une température, soit celle que l'on atteindrait à l'échelle de la planète en 2100 si l'économie tout entière se développait à son image, en tenant compte non seulement de ses émissions de GES passées, des objectifs de réduction qu'elle s'est fixée mais également du niveau de crédibilité de sa stratégie climatique.

7.3 STRATÉGIE CLIMATIQUE

La grande majorité des émissions de GES qui peuvent être attribuées à Ethos Services sont les émissions des entreprises dans lesquelles les fonds de placement Ethos Services sont investis. Ethos Services dépend ainsi de la décarbonation de ces entreprises pour réduire sa propre empreinte carbone. Ethos Services dispose toutefois de plusieurs leviers pour inciter les entreprises à réduire leurs émissions de GES. En revanche, elle ne dispose pas d'un contrôle direct sur le résultat.

C'est partant de ce constat que la stratégie climatique d'Ethos Services a été construite. Ethos Services s'est ainsi fixé des objectifs de moyens pour s'assurer de tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de protection du climat « Net Zero » basés sur la science. Ethos Services s'est également fixé des objectifs de résultats, à savoir la réduction effective des émissions de GES des fonds de placement Ethos Services. Le suivi des objectifs de résultats livre les informations nécessaires pour jauger de l'ambition et de l'efficacité des objectifs de moyens.

Enfin, pour ce qui concerne l'impact lié à ses propres activités opérationnelles, Ethos Services s'est fixé des objectifs de résultats puisqu'elle dispose à ce niveau d'un contrôle direct sur son impact climatique.



7.3.1 OBJECTIFS CLIMATIQUES

Les objectifs de réduction des émissions de GES d'Ethos Services se basent sur les exigences de l'initiative NZAM et sur les recommandations de la Science Based Targets initiative³ (SBTi) pour le secteur financier.

OBJECTIF 1

Réduire les émissions liées à ses propres activités opérationnelles, directes et indirectes, de 20% par équivalent plein temps d'ici à 2025 par rapport à l'année de référence 2020 ;

OBJECTIF 2

Réduire l'intensité des émissions de GES (domaines 1, 2 et 3 amont et aval) par CHF million investi dans chaque fonds de placement Ethos Services en actions par rapport à l'année de référence 2019 de :

- 34.5% d'ici à 2025 ;
- 56.0% d'ici à 2030 ;
- 91.5% d'ici à 2050.

OBJECTIF 3

Aligner l'ensemble des fonds de placement Ethos Services sur une trajectoire de température globale bien inférieure à 2°C et aussi proche que possible de 1.5°C d'ici à 2030 au plus tard.

Afin d'atteindre ces deux derniers objectifs pour l'ensemble de ses fonds, Ethos Services a fixé des objectifs intermédiaires et individuels pour chaque fonds proposé à ses clientes et clients. Concrètement, il s'agira de s'assurer qu'une partie prédéfinie des actifs de ces fonds seront investis, d'ici 2025, 2030 et 2040, dans des entreprises qui se seront elles-mêmes fixées des objectifs de réduction de leurs émissions de GES basés sur la science et validés par un organisme indépendant, tel que la SBTi ou équivalent (voir graphique ci-dessous).

³ Organisme indépendant qui vise, entre autres, à valider l'alignement des objectifs climatiques des entreprises avec différents scénarios de réchauffement (1.5°C, moins de 2°C et 2°C).

OBJECTIFS DES FONDS ETHOS

FONDS ETHOS	2025	2030	2040
Ethos - Equities Sustainable World ex CH	50%	80%	100%
Ethos - Equities CH indexed Corporate Governance	50%	80%	100%
Ethos II – Ethos Swiss Sustainable Equities ¹	50%	80%	100%
Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss Mid&Small	33%	66%	100%
Clartan - Ethos ESG Europe Small & Mid Cap	50%	80%	100%

* Pourcentages des entreprises devant avoir des objectifs de réduction compatibles avec un réchauffement limité à 1.5°C et validés par la SBTi

Les objectifs climatiques que s'est fixé Ethos Services ont été revus et validés par l'initiative NZAM en 2022. Ethos Services a désormais pour objectif de les soumettre et de les faire valider par la SBTi.

Il est par ailleurs important de souligner deux points supplémentaires. Premièrement, si Ethos Services est conscient que l'objectif mondial final reste la stabilisation et la réduction de la quantité cumulée de GES dans l'atmosphère, Ethos Services a fait le choix de se fixer des objectifs d'intensité plutôt qu'en termes absolus. De la sorte, Ethos Services favorise une stratégie de croissance d'actifs dont l'intensité mesurée par million investi est plus faible que la concurrence, qui suivent des objectifs de réduction ambitieux des émissions de GES et qui sont compatibles avec une limitation du réchauffement climatique à 1.5°C. Deuxièmement, ces objectifs de réduction ne tiennent pas compte des puits de carbone développés ou financés par les entreprises investies. En effet, Ethos Services considère que les émissions et les puits doivent être séparés dans la comptabilité carbone en raison de leurs nombreuses limites (« non-additionnalité », quantité limitée, fragilité, non-permanence, incertitudes de calcul, délai entre émission et absorption) et du fait qu'ils ne peuvent pas être équivalents.

7.3.2 MOYENS D' ACTIONS

Afin d'atteindre ses objectifs climatiques, Ethos Services a élaboré une stratégie climatique axée sur trois moyens d'actions (la stratégie détaillée est publiée sur le [site internet](#)).

ACTION 1 :

Réduire ses propres émissions directes et indirectes (hors investissement)

ACTION 2 :

Réduire les émissions liées aux fonds de placement proposés par Ethos

ACTION 3 :

Accompagner et aider ses membres et ses clients à réduire leurs émissions

7.4 INDICATEURS CLIMATIQUES

En signant l'initiative NZAM, Ethos Services s'est engagé à présenter, chaque année, des informations sur le niveau d'atteinte de ses objectifs climatiques et de soumettre un rapport sur les progrès réalisés au vote annuel de ses membres et actionnaires. Une révision régulière des objectifs sera par ailleurs effectuée.

PREMIER OBJECTIF : RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES OPÉRATIONNELLES DE 20% D'ICI 2025

En 2022, l'ensemble du personnel d'Ethos Services a été sensibilisé à la sobriété numérique et aux moyens à disposition pour limiter l'empreinte environnementale et climatique des appareils informatiques. Un système de compost a également été mis en place au sein du bureau de Genève afin de récupérer les déchets organiques tandis que la température a été réduite à 19°C durant l'hiver conformément aux recommandations des autorités cantonales. En toute fin d'année, il a également été décidé qu'à l'avenir le format numérique serait privilégié pour l'envoi de courriers aux membres et à la clientèle.

Pour atteindre son objectif pour 2025, qui est de réduire les GES liés à ses propres opérations de 20% par équivalent plein temps comparé à 2020, Ethos Services va multiplier ses efforts ces trois prochaines années. En particulier, il s'agira de réduire drastiquement la consommation de papier, de prolonger au maximum la durée de vie du matériel informatique, de continuer à préférer la réparation au remplacement du matériel et de privilégier l'achat de matériel reconditionné lorsque cela est possible.

EMISSIONS DES GES HORS FONDS ETHOS

	BASELINE 2020	2021	2022	OBJECTIF 2025
Emissions domaine 1 ⁽¹⁾	8.7	2.2	5.8	
Emissions domaine 2 ⁽¹⁾	0.2	1.7	1.8	
Emissions domaine 3 (hors catégorie 15) ⁽¹⁾	16.2	25.3	36.3	
Total des émissions selon GHG Protocol (hors catégorie 15) ⁽¹⁾	25.1	29.1	43.8	
Emissions par FTE	1.11	1.16	1.45	0.83

(1) En tonnes de CO2. Les chiffres 2021 ont été ajustés à la suite de l'adaptation à la méthodologie de calcul IPCC 2013 par MyClimate.

COMMENTAIRE SUR LE BILAN CO2 2022

L'augmentation des émissions directes de GES (domaines 1 et 2) d'Ethos Services est principalement due aux éléments suivants :

- Déménagement du bureau de Zurich dans des locaux plus grands, actuellement chauffés au mazout.
- Achat de matériel informatique neuf pour supporter la croissance des équipes à Genève ainsi que les nouvelles places de travail à Zurich.

Les émissions indirectes (domaine 3) ont quant à elles progressé pour les raisons suivantes :

- Nombre de déplacements professionnels proche du niveau d'avant COVID
- Après deux ans sans aucun déplacement aérien, trois vols ont été nécessaires en 2022 dans le cadre du développement des activités d'engagement international.

DEUXIÈME OBJECTIF : RÉDUIRE L'INTENSITÉ CARBONE DES FONDS ACTIONS DE 35% D'ICI 2025

En 2022, Ethos Services a poursuivi ses efforts pour réduire l'intensité carbone de ses fonds de placement. Si de nouvelles exclusions n'ont pour l'heure pas été formulées, le groupe Ethos a en revanche intensifié son engagement actionnarial avec les entreprises incluses dans les fonds afin de les encourager à réduire leurs émissions de GES et à se fixer des objectifs de réduction validés par la science (SBTi ou équivalent).

Le groupe Ethos a ainsi continué de jouer un rôle clé au sein de l'initiative « Climate Action 100+ » en menant, au nom de ses membres, les activités de dialogue, notamment avec les deux entreprises suisses ciblées par cette initiative : Holcim et Nestlé (les deux principaux émetteurs suisses de GES). A ce titre, on peut noter qu'en novembre 2022 Holcim a annoncé l'adoption d'un objectif de réduction de ses émissions pour 2030 aligné sur un réchauffement climatique de 1.5°C et approuvé par la SBTi.

Le groupe Ethos est aujourd'hui en dialogue avec la plupart des entreprises suisses qui ne se sont pas encore fixé d'objectifs de réduction de leurs émissions de GES. En 2023, le groupe Ethos va en particulier intensifier le dialogue avec les entreprises incluses dans le fonds « Ethos Equities Swiss Mid&Small » qui ne se sont pas encore fixées d'objectifs validés par la science.

En 2022, Ethos Services a également renforcé ses lignes directrices de vote en lien avec les enjeux climatiques. Ethos Services s'est ainsi opposé à la réélection de 18 membres d'un conseil d'administration de sociétés à fortes émissions de GES en raison d'une stratégie climatique jugée comme étant insuffisante. En outre, Ethos Services a soutenu 71 résolutions d'actionnaires liées à la question climatique en 2022. Enfin, Ethos Services a co-déposé une résolution à l'assemblée générale de Credit Suisse afin d'inciter la banque à réduire son exposition au financement des sociétés actives dans les énergies fossiles non-conventionnelles.

Concernant les entreprises étrangères, le groupe Ethos Ethos et les membres de l'EEP International ont participé à 23 initiatives liées spécifiquement à la question du climat en 2022, ciblant ainsi quelques 1'367 sociétés (79% des émissions absolues de GES de l'indice MSCI World). Le groupe Ethos a également clôturé une campagne d'engagement direct avec huit fournisseurs d'électricité européens pour les encourager à développer des stratégies climatiques ambitieuses. Si l'on considère les émissions absolues (mesurées en équivalents CO₂) des entreprises ciblées, elles ont diminué de près de 140 millions de tonnes depuis le début de la campagne en 2018, ce qui correspond à environ trois fois les émissions annuelles de la Suisse.

Une nouvelle campagne d'engagement direct sera lancée en 2023 afin de cibler les plus grands émetteurs de GES de l'indice MSCI World et du fonds « Equities Sustainable World ex CH ». Par ailleurs, Ethos Services a décidé d'exclure de ses fonds d'investissement à partir de 2025

toute entreprise active dans le secteur des énergies fossiles qui ne se sera pas fixée d'objectifs de réduction de ses émissions validés par la science (SBTi ou équivalent).

Grâce cet engagement, et au fait que les investisseurs sont toujours plus nombreux à exiger des entreprises qu'elles réduisent leur empreinte climatique, le nombre de sociétés incluses dans les fonds de placement Ethos Services qui disposent désormais d'objectifs de réduction de leurs émissions validés par la science (SBTi ou équivalent) a fortement augmenté en 2022 et se rapproche désormais des objectifs fixés pour 2025.

PROPORTION DE SOCIÉTÉS AVEC OBJECTIFS SBTi AU SEIN DES FONDS DE PLACEMENT ETHOS

FONDS	2021	2022	OBJECTIF 2025
Ethos - Equities Sustainable World ex CH	36%	46%	50%
Ethos - Equities CH indexed Corporate Governance	40%	46%	50%
Ethos II - Ethos Swiss Sustainable Equities ¹	44%	48%	50%
Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss Mid&Small	8%	22%	33%
Clartan - Ethos ESG Europe Small & Mid Cap	28%	42%	50%

En l'absence des données sur les émissions de GES 2022 des entreprises détenues en portefeuille, Ethos Services a décidé de ne pas présenter les émissions de GES liées aux fonds de placement pour l'année 2022. Ces chiffres n'auraient en effet tenu compte que des changements dans la composition des portefeuilles et auraient dû être révisés dans les rapports ultérieurs avec la prise en compte des émissions de GES de l'année 2022 (publiés d'ici fin 2023).

Ces prochains mois, Ethos Services va évaluer, en collaboration avec ses partenaires bancaires, comment intégrer ses deux nouvelles prestations – les méthodologies d'impact positif et d'évaluation de risques et d'alignement climatique – dans les directives d'investissement des fonds de placement Ethos Services pour réorienter les investissements vers les entreprises

qui ont un impact positif sur le climat ou qui gèrent correctement et en adéquation avec l'objectif mondial d'un réchauffement limité à 1.5°C leurs enjeux climatiques.

ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX FONDS EN ACTIONS

	BASELINE 2019	2020	2021	2022	OBJECTIF 2025
Emissions domaine 1 des entreprises financées ⁽¹⁾	9'023	14'481	17'907	Indisponible ⁽⁴⁾	
Emissions domaine 2 des entreprises financées ⁽¹⁾	5'874	11'014	13'512	Indisponible ⁽⁴⁾	
Emissions domaine 3 amont des entreprises financées ⁽¹⁾	83'856	111'369	138'015	Indisponible ⁽⁴⁾	
Emissions domaine 3 aval des entreprises financées ⁽¹⁾	235'189	177'390	254'801	Indisponible ⁽⁴⁾	
Total des émissions financées ⁽¹⁾	333'943	314'254	424'235	Indisponible ⁽⁴⁾	
Total des actifs des fonds en actions ⁽²⁾	1'038'460'200	1'501'934'456	2'054'356'613	1'478'931'994	
Intensité carbone des fonds Ethos ⁽³⁾	321.6	209.2	206.5	Indisponible ⁽⁴⁾	209

(1) En tonnes de CO₂e.

(2) En million de CHF.

(3) En tonnes de CO₂e par million de CHF investi (en prenant en compte les domaines 1, 2 et 3 amont et aval des sociétés financées).

(4) Les émissions de CO₂e en 2022 ne sont actuellement pas disponibles.

COMMENTAIRE SUR LES INDICATEURS CO₂ 2022

Entre 2020 et 2021, l'intensité carbone des fonds en actions est restée stable. Elle est en revanche en baisse de 36% depuis 2019, année de référence.

TROISIÈME OBJECTIF : ALIGNER LES FONDS SUR UNE TRAJECTOIRE INFÉRIEURE À 2°C D'ICI 2030

Depuis le premier semestre 2022, Ethos Services s'est attelé à finaliser le développement de sa méthodologie d'évaluation de risques et d'alignement climatique qui sera opérationnel dans le courant du deuxième semestre 2023. Celui-ci permettra alors d'attribuer une température à chaque entreprise et, par conséquent, à chaque fonds de placement proposés par Ethos Services. Ethos Services sera donc capable dès l'année prochaine de calculer la trajectoire de température de ses fonds de placement, pour s'assurer qu'elle soit, selon toute vraisemblance, inférieure à 2°C d'ici à 2030. Autrement dit, à faire en sorte que les entreprises incluses dans les fonds de placement Ethos Services disposent d'une stratégie et de mesures climatiques qui permettent d'aligner leurs activités sur une trajectoire menant à un réchauffement climatique mondial bien inférieur à 2°C et aussi proche que possible de 1.5°C d'ici 2100. Cet objectif d'alignement diffère de l'objectif d'intensité car il tient compte de la dynamique de progrès des entreprises et met aussi l'accent sur leurs émissions futures.

INFORMATIONS SUR LES CALCULS ET DONNÉES

CALCUL DE L'EMPREINTE CO2 D'ETHOS SERVICES

Ethos Services calcule les émissions de GES liées à ses propres activités à l'aide de l'outil MyClimate et les émissions liées à ses activités d'investissement à l'aide des dernières données fournies par Trucost (voir tableau ci-dessous).

Actuellement, il existe plusieurs façons de mesurer les émissions de GES liées aux investissements. Selon le GHG Protocol, les émissions du domaine 3 liées aux investissements (catégorie 15) doivent prendre en compte uniquement les émissions des domaines 1 et 2 des entreprises financées. L'idée de base étant d'éviter un double comptage. Cependant, le groupe d'experts de l'Union européenne (EU TEG) estime qu'il est essentiel pour les investisseurs d'également tenir compte des émissions matérielles du domaine 3.

Par souci d'exemplarité et de transparence, Ethos Services a décidé de montrer le bilan complet des émissions de GES des entreprises détenues dans les fonds de placement Ethos en actions (domaines 1, 2 et 3 amont et aval).

Pour déterminer la part attribuable des émissions de GES des entreprises en portefeuille, Ethos Services a utilisé la méthodologie de mesure préconisée par le EU TEG. Il s'agit de diviser le montant investi (numérateur) par la valeur de l'entreprise représentée par la « Entreprise Value including Cash » (EVIC) (dénominateur) et de multiplier le tout par les émissions de GES de l'entreprise. Les résultats sont ensuite additionnés pour obtenir le montant total des émissions de GES financées.

DATES DES DONNÉES UTILISÉES POUR CALCULER L'INTENSITÉ CARBONE DES FONDS ACTIONS

DONNÉES	BASELINE 2019 ⁽¹⁾	2020	2021	2022
Emissions domaine 1 des entreprises financées	2019	2020	2021	Indisponible
Emissions domaine 2 des entreprises financées	2019	2020	2021	Indisponible
Emissions domaine 3 (amont) des entreprises financées)	2019	2020	2021	Indisponible
Emissions domaine 3 (aval) des entreprises financées)	2019	2020	2020 ⁽²⁾	Indisponible
Total des émissions financées	2019	2020	2020 & 2021 ⁽²⁾	Indisponible
Enterprise Value in Cash (EVIC)	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
Actifs des fonds	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022

(1) Les données 2019 sont basés sur les anciennes données Trucost, avant réajustement.

(2) Les données 2021 étant partiellement indisponibles, les données de l'année précédentes ont été utilisées et seront réajustées dès que possible.

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

T +41 22 716 15 55
F +41 22 716 15 56

Bureau de Zurich

Glockengasse 18
8001 Zurich

T +41 44 421 41 11
F +41 44 421 41 12

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch